Image not found or type unknown

traitement des eaux pluviales par la mairie

Par **semar**, le **19/10/2008** à **23:55**

Bonjour,
La route communale passant au-dessus de ma propriété n'est pas équipée de fossé de mon côté. Est-ce normale que je reçoive les eaux pluviales de cette route? La mairie doit-elle construire un fossé (ou autres systèmes) pour remédier à ceci? Merci

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés